

ETABLISSEMENT CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN
VERTU DE DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS UNIQUE

Référence REC PU /21.086

AVIS D'OCTROI

DEMANDE DE PERMIS UNIQUE

Le Bourgmestre porte à la connaissance de la population qu'un permis unique a été octroyé par arrêté ministériel du 16.09.2021.

Exploitant : Pirot Daniel et Fils SA

Situation : Le Plane, 17 à 6840 Warmifontaine.

Ayant pour objet : reprofiler un terrain par remblayage au moyen de terres exogènes (85.000 m³).

Le dossier peut être consulté à l'Administration communale de Neufchâteau (Service Urbanisme : 061.27.50.94) chaque jour ouvrable de 9 h. À 12 h. et sur rendez-vous les après-midi, du 29.09.2021 au 20.10.2021 ;

Un recours en annulation pour violation des formes soit substantielles, soit prescrites à peine de nullité, peut être porté devant le Conseil d'Etat contre la présente décision par toute partie justifiant d'une lésion ou d'un intérêt.

Le Conseil d'Etat, section administration peut être saisi par requête écrite, signée par l'intéressé ou par un avocat, et ce dans les 60 jours à dater de la notification ou de la publication de la présente décision.

Jean-Yves Duthoit

Directeur général,

Simon Defat

Echevin de l'Urbanisme,

Michèle Mons delle Roche

Bourgmestre,